



L'Echo de Fournes-en-Weppes

N°44



édito Ce nouvel écho de Fournes en Weppes annonce déjà la fin d'année et les manifestations qui y sont associées. Le Vendredi 29 novembre à 19 heures une réception est organisée pour l'accueil des nouveaux Fournois. En décembre, ce sera le traditionnel repas des aînés et la distribution du colis de Noël confectionnés avec des produits locaux : nous nous efforçons ainsi à valoriser nos commerçants et nos artisans.

Notre village est apprécié pour son cadre de vie et ses services. Au quotidien, nous œuvrons pour maintenir un environnement agréable et garder notre ruralité.

Ainsi nos employés communaux s'activent pour effectuer l'entretien paysager et préparer le printemps par la plantation de bulbes et nouveaux végétaux.

L'école avance à grands pas; chacun peut maintenant découvrir ce futur établissement qui devrait combler l'attente des enfants et des parents en septembre 2014. Nous en profiterons pour instaurer la réforme des rythmes scolaires. De nombreuses réunions sont organisées par la municipalité en coordination avec les enseignants, les parents, l'Ape pour appliquer cette réforme dans les meilleures conditions possibles.

Les travaux d'assainissement continuent ; je vous rappelle que l'ensemble de la Commune doit être aux normes avant mars 2014 ; des subventions sont encore possibles jusqu'à cette date. Les travaux sont à réaliser au plus vite car l'enveloppe de l'agence de l'eau s'amenuise et les délais s'allongent.

Le permis d'aménager pour le futur lotissement, boulevard Victor Hugo, vient d'être accordé ; des terrains libres de constructeurs, des logements en accession à la propriété et des logements locatifs verront prochainement le jour et permettront d'accueillir à Fournes de nouvelles familles dans un environnement que nous avons souhaité préservé et verdoyant. Pour tout renseignement sur ces nouveaux logements, vous pouvez contacter dès maintenant notre mairie.

L'année 2014 s'annonce riche en événements : le recensement de la population doit débuter le 16 janvier 2014 pour un mois, les élections municipales se tiendront quant à elles les dimanches 23 et 30 mars 2014. Enfin les élections européennes sont prévues le dimanche 25 mai. En attendant, j'aurai le plaisir de vous accueillir le vendredi 10 janvier 2014 pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

Nous arrivons bientôt aux fêtes de fin d'année, que je vous souhaite en famille et dans la joie et la convivialité.

CENTRE DE LOISIRS JUILLET AOÛT 2013

Le centre de juillet et août s'est déroulé sous un soleil éclatant. 343 inscriptions ont été enregistrées sur cette période.

Sur le thème des arts en juillet et de la culture des pays européens en août, un programme très varié a été proposé. Au programme, diverses activités manuelles et sportives effectuées au centre et sorties en demi-journée ou à la journée (Loisiparc - Prés du Hem - Nausicaa - Piscine des Weppes - Bellewarde).

Des animations ont également été assurées par des intervenants extérieurs :

- Atelier Cirque par Ben and cirque pour une initiation aux différentes techniques (équilibre, jonglage, assiettes chinoises)
- Cuisine moléculaire et studio d'enregistrement par M Animation

- Atelier Graff pour s'initier au maniement des peintures aérosols

- Atelier scientifique pour résoudre des énigmes policières

Chaque semaine a été clôturée par un spectacle des enfants : chants ou danses devant leurs parents et amis venus nombreux.

Nous en profitons pour remercier l'équipe d'animation pour la qualité de son travail et son implication au quotidien près des enfants. A l'année prochaine.



28 enfants ont participé au centre de loisirs à la Toussaint avec pour thème " L'école des sorciers "

Les petits ont participé à de nombreux jeux et effectué des travaux manuels sur le thème d'halloween. Quand aux plus grands, ils ont effectué de grands jeux sportifs, des travaux manuels et sont allés à la piscine. Pour clôturer la semaine, une sortie à Taholina fut organisée le vendredi après midi pour tous les enfants .

DUCASSE 2013



"cuvée" ducasse 2013 - le mauvais temps samedi n'a eu aucune incidence sur les manifestations proposées l'après-midi. Le film "Hôtel Transylvanie" a captivé les nombreux spectateurs, et le spectacle de marionnettes a enchanté les plus petits et les plus grands ! Belle prestation le soir des 4 musiciens et des 2 danseuses du groupe "Heleniak".

Matinée très ensoleillée le dimanche ; plus d'une centaine de personnes ont participé aux foulées fournoises (marche, course, vélo) - franc succès pour cette édition suivie de l'apéritif-concert qui s'est déroulé dans le jardin de la mairie. Comme chaque année, toujours autant de virtuosité de la part de la Fanfare municipale et l'apéritif-concert a joué les prolongations avec un public nombreux qui a eu du mal à quitter ce cadre verdoyant. L'après-midi, attirance toujours aussi soutenue pour les jeux anciens ; enfants et adultes ont pu se mesurer dans la bonne humeur aux jeux d'adresse. Et toujours présente : la Fête foraine avec les tickets gratuits pour les enfants des écoles le lundi soir et les tickets demi-tarif le mardi soir. A l'année prochaine !



Forum des associations

Le Forum des associations s'est déroulé le samedi 7 septembre de 10 à 12h dans la salle Octave d'Hespel.

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum est l'occasion pour les 18 associations présentes de se faire connaître, de promouvoir leur activité, d'accueillir de nouvelles personnes mais aussi de se rencontrer et d'échanger.

Le public nombreux a pu découvrir ou redécouvrir la diversité associative du village et en profiter pour inscrire petits et grands à de nouvelles activités. Un guide des associations est disponible en mairie, vous y trouverez toutes leurs coordonnées.



PERMANENCE PARLEMENTAIRE :

Sébastien HUYGHE sera présent en Mairie de Fournes en Weppes pour une permanence parlementaire le vendredi 24 janvier prochain de 11h à 12h.

Téléthon

Soirée LOTO en faveur du TELETHON

Samedi 7 décembre 2013 de 20h30 à 22h
Salle Octave d'Hespel à Fournes-en-Weppes

De nombreux lots à gagner

Pâtisseries et boissons seront proposées au profit du Téléthon

JARDINS COMMUNAUX: La Commune de Fournes en Weppes possède des jardins qui sont loués aux habitants de la Commune qui souhaiterait cultiver un jardin potager. Seuls consignes, les entretenir et ne les utiliser uniquement que pour des cultures potagères et florales. Certains sont encore libres. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie sur place ou par téléphone au 03.20.50.24.10.

RECENSEMENT

Recensement du 16 janvier au 15 février 2014

A partir du 16 janvier, les Fournois recevront la visite d'un des quatre agents recenseurs mandatés par la commune. Ceux-ci seront titulaires d'une carte avec photo. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

Leurs tâches seront les suivantes :

- vous distribuer les imprimés de l'INSEE
- une fiche individuelle pour chaque membre de la famille et une feuille de logement
- vous apporter des éléments de réponse aux questions éventuelles
- vous aider à remplir les questionnaires si vous le souhaitez

-repasser chez vous selon votre convenance pour récupérer les questionnaires. Les imprimés ainsi récoltés seront remis chaque semaine aux employés de la Mairie qui se chargeront de l'envoi des données à l'INSEE.

Nous vous rappelons que les données que vous y inscrivez sont strictement confidentielles, les imprimés ne sont pas gardés en Mairie et sont transmis directement à l'INSEE pour traitement et uniquement à cet organisme.

Le recensement est important pour notre commune. Les chiffres récoltés ont un impact fort en termes de gestion communale, de finances locales et de réglementation. Nous comptons sur votre collaboration afin que le recensement se passe dans les meilleures conditions.

RÉFORME SCOLAIRE

Réforme des rythmes scolaires : démarrage en septembre 2014

L'application de la réforme des rythmes scolaires consiste à organiser les 24 heures d'enseignement de la semaine sur neuf demi-journées réparties les lundi, mardi, jeudi, vendredi, et mercredi matin ou samedi matin, avec des horaires maximum de cinq heures trente par jour et de trois heures trente par demi-journée; une pause méridienne ne pouvant être inférieure à une heure trente.

Les activités périscolaires facultatives pour les élèves (activité sportive, artistique...) complètent les heures de classe, à raison de trois heures par semaine maximum dont la répartition devrait être de $\frac{3}{4}$ heure sur 4 journées.

A Fournes en Weppes, des réunions de réflexion et de concertation ont été organisées avec l'équipe enseignante, l'inspecteur académique et les responsables de l'Association de Parents d'Elèves. Une enquête a été réalisée par L'APE auprès des parents d'élèves pour le choix de la $\frac{1}{2}$ journée, 2/3 des parents ont préféré le mercredi de 8h30 à 11h30.

L'organisation hebdomadaire devrait s'articuler de la manière suivante :

- Regroupement du périscolaire sur 2 journées de 15h à 16h30
- Uniformité des horaires pour le lundi, mardi, Jeudi et vendredi (démarrage 8h30 – fin 16h30 périscolaire compris),
- Cours le mercredi matin de 8h30 à 11h30
- Garderie le mercredi matin de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h30

Le projet pédagogique élaboré par la commune, sera soumis au Directeur Académique qui validera ou non cette organisation hebdomadaire.

La 2ème étape consistera à la mise en place des activités périscolaires : définir les activités, embaucher les animateurs et mettre en place l'organisation.

TRAVAUX

ECLAIRAGE PUBLIC



De nouveaux lampadaires seront posés dans le village permettant un meilleur flux de lumière au sol. La consommation d'énergie baissera d'environ 50 %. La société Forclum interviendra secteur après secteur.

ESPACE DE BOISEMENT



L'espace arboré situé rue Faidherbe, près de la résidence Deleuville sera ouvert au public ainsi qu'aux écoles dans un avenir proche.

Des tailles sélectives effectuées par une entreprise spécialisée et la conservation des plus beaux arbres permettront à cet espace de 3ha de commencer à prendre forme.

CHEMIN DU BOIS LASSON



En Septembre, avec la collaboration de LMCU, un revêtement gravillonné a été mis en place par la Société COLAS.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ECOLE

- Le 23 Septembre, l'Entreprise MIROUX, a terminé de couler la dalle béton
- Le 26 Septembre, la Société BELBOIS a commencé à poser la 1ère zone qui est clos couvert.
- Le 17 Octobre, électricité, ventilation et plâtres sur la zone 1.
- Le 17 Octobre, la société BELBOIS a démarré la zone 2.

En collaboration avec le service voirie de LMCU, la petite place en face de l'école sera refaite avec un élargissement du trottoir à 2,50m face à l'école. Ce trottoir permettra de rejoindre le parking des salles du Clos d'Hespel.



Fournes-en-Weppes: un «Vent de Folie» a soufflé sur la mairie

Varié les plaisirs, varié les lieux, varié les horaires : le souhait des organisateurs du festival Chants, musiques et danses en Weppes a été exaucé, dimanche matin, avec une matinale consacrée au concert du groupe de musique de chambre Vent de folie. C'est en effet en fin de matinée, dans la magnifique salle des mariages de la mairie, que ces cinq musiciens se sont produits. En toile de fond, le parc de la mairie comme décor naturel donnait à ce concert un côté surréaliste.

Pour le plus grand bonheur de la bonne quarantaine de mélomanes venus écouter du cor, de la flûte, du hautbois, de la clarinette et du basson magistralement exécutés par cinq artistes maîtres de ces instruments.



Fournes-en-Weppes : le festival "chants, musiques et danses en Weppes" a commencé

Voilà qui inaugure bien le festival « Chants, musiques et danses en Weppes » organisée par la mairie en partenariat avec l'Office de tourisme. Vendredi, dans la salle Octave-d'Hespel, quatre jeunes artistes ont, durant deux heures, donné un concert de toute beauté.

« Paye ton schtreimel » est un groupe originaire de la région lilloise qui saupoudre son répertoire d'humour et de bons mots. Xavier, le clarinettiste et voix lyrique, côtoie sur la scène Xavier, le contre bassiste, Denis, l'accordéoniste et Beryl, le virtuose du banjo. Les musiciens sont excellents et emmènent leur auditoire dans l'insolite et l'influence de diverses contrées comme les Balkans ou la Russie sans dédaigner quelques mélodies juives. Une belle prestation qui oblige à dire que les absents ont eu tort.



Inscription sur les listes électorales

Vous êtes nouvel habitant ?

Pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales de la commune. Il suffit :

- De vous présenter en mairie avant le 31 décembre 2013, muni d'un justificatif de domicile récent à votre nom ainsi que de votre pièce d'identité en cours de validité
- Ou de télécharger l'imprimé d'inscription et nous le retourner avant le 31 décembre accompagné des pièces demandées ci-dessus.

Vous pouvez l'obtenir sur www.service-public.fr – rubrique papiers-citoyenneté.

Dès réception de tous les documents, un récépissé de dépôt vous sera remis.

Concernant les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1er mars de l'année et le 28 février de l'année suivante, ils sont inscrits d'office mais reçoivent auparavant un courrier leur demandant de vérifier les informations fournies par l'INSEE pour leur inscription.

Attention : tout changement d'adresse à l'intérieur de la commune doit être signalé car celui-ci peut entraîner un changement de bureau de vote.

Les rendez-vous de la fin d'année 2013

Vendredi 29 novembre 2013
Accueil des Nouveaux Fournois

Samedi 21 décembre
Colis de Aïnés

Mercredi 4 décembre
Repas des seniors

Vendredi 10 janvier 2014 à 19h00
Voeux du Maire

Samedi 7 décembre
Telethon

AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET ENERGETIQUE :

Lille Métropole Communauté Urbaine de Lille a sélectionné un certain nombre de bureaux d'études, spécialisés dans l'étude thermique et propose aux habitants du territoire communautaire qui le souhaitent un audit énergétique de l'état existant du logement.

Concrètement, si vous le demandez, l'audit énergétique se déroule de la façon suivante :

l'auditeur expert se rend à votre domicile et réalise un état des lieux complet du logement ; l'ensemble des données récoltées permet à l'auditeur de réaliser une analyse thermique complète et détermine et chiffre les travaux les plus pertinents à réaliser ; le rendu du rapport se fait à domicile. L'auditeur remet le rapport en main propre et explique dans le détail son contenu.

Si vous souhaitez plus de détails sur cet outil au service de la rénovation durable, renseignez-vous en mairie qui pourra vous remettre la liste des bureaux d'étude.